

Actualités de politique criminelle

Titulaire

Sybille SMEETS

Mnémonique du cours

CRIM-C523

Crédits ECTS

5 crédits

Langue(s) d'enseignement

Français

Période du cours

Deuxième quadrimestre

Campus

Solbosch

Contenu du cours

Le thème du cours change en fonction de l'actualité des politiques criminelles belges et étrangères et des recherches menées en criminologie. Ce thème est déterminé au début de chaque année académique (en septembre). Pour l'année académique 2023–2024, la thématique est "les politiques criminelles en matière d'usages de drogues". Le cours sera suppléé par Nelson das Neves Ribeiro

Le cours est divisé en deux parties :

- une partie théorique et analyse (25 %) sur la thématique choisie
- une partie (75 %) sous forme de conférences : exposés de résultats de recherches et de dispositifs et pratiques de politiques criminelles par des intervenants professionnels (en fonction de la thématique choisie)

En fonction de la thématique, une visite extérieure peut également être prévue (4 ou 6 h).

Remarque : **La présence au cours est obligatoire** (voir ci-dessous) et le cours est donné au deuxième quadrimestre du bloc 2.

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

L'objectif final est la **compréhension** d'enjeux soulevés par des programmes, des dispositifs et des pratiques de politique(s) criminelle(s) actuelles par leur confrontation avec les discours et les pratiques des acteurs professionnels.

A la fin du cours, en plus de la connaissance et de la compréhension de ces enjeux, l'étudiant doit être notamment capable de :

- connaître les programmes, des dispositifs et des pratiques de politique(s) criminelle(s) liées à la thématique particulière développée.

- identifier les visions de la déviance, de l'Homme, de la société, du rôle de l'Etat qui sous-tendent ces programmes, dispositifs et pratiques de politique(s) criminelle(s) liées à la thématique particulière développée.
- formuler des premiers éléments d'évaluation de ces programmes et dispositifs de politique(s) criminelle(s) liés à la thématique particulière développée.

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Les deux-tiers du cours sont donnés sous formes d'exposés de chercheurs et de praticiens et des débats et échanges avec les étudiants (sur base d'une préparations ou de lectures préalables). La participation active des étudiants est intégrée aux activités d'apprentissage.

La présence au cours est obligatoire

La raison en est triple :

- d'une part, le cours est en grande partie basé sur des **présentations et des échanges avec des professionnels de champs divers** : autorité administrative, police, parquet, prévention, défense des droits et libertés, ainsi que recherche scientifique. La participation au cours est donc à la fois passive (présence) et active (questions, échanges et débats).
- D'autre part, la cote finale du cours reposera principalement sur un **travail écrit** à remettre lors de la session de mai-juin, dont le contenu est basé partiellement sur un travail de recherche documentaire (et d'analyse des documents récoltés) et sur les échanges avec les intervenants présents. Une partie de cette cote finale portera aussi sur votre participation active lors des séances de cours.
- Enfin, vu la thématique du cours, **aucun enregistrement** ne sera permis. Dès lors seules des notes prises par les étudiants serviront de support de cours (en plus des divers documents présents sur l'UV).

Tout ceci vous sera bien sûr expliqué lors du premier cours.

En cas d'absence, les règles qui s'appliquent sont celle des TP.

Contribution au profil d'enseignement

Les compétences au profil d'enseignement en criminologie auxquelles ce cours contribue sont **notamment** le développement d'une réflexion criminologique autonome permettant de prendre distance vis-à-vis des attentes du pouvoir politique et des milieux professionnels (en l'occurrence dans le cadre des politiques de sécurité publique, en particulier locales) et **plus spécifiquement...**

- l'identification des attentes politiques sous-jacentes aux discours sur la délinquance et la déviance ;
- la capacité à repérer et à questionner les dimensions politiques dont sont porteurs les discours politiques (au sens large) et les pratiques professionnelles (logique des argumentations, valeurs qui les sous-tendent, etc.) ;

- > la capacité à évaluer l'impact de la criminologie en tant qu'instrument et source d'inspiration de politiques criminelles et de pratiques institutionnelle ou professionnelles.

Références, bibliographie et lectures recommandées

La liste des références, bibliographie et lectures recommandées est disponible sur l'université virtuelle (UV)

Support(s) de cours

Université virtuelle

Autres renseignements

Lieu(x) d'enseignement

Solbosch

Contact(s)

Mme Sybille Smeets ;

Contact: par téléphone, mail, ou sur rendez-vous.

02.650.46.42 ; sybille.smeets@ulb.be

Attention : en 2023-2024, le cours est suppléé par **Nelson das Neves Ribeiro** : nelson.das.neves.ribeiro@ulb.be

Méthode(s) d'évaluation

Présentation orale et Rapport écrit

Méthode(s) d'évaluation (complément)

Travail écrit individuel à remettre durant la session d'examen. les modalités exactes seront déterminées **avec** les étudiants à la première séance de cours. La participation active au cours est également évaluée.

Attention : ce cours est **présentiel**. La présence est obligatoire suivant les mêmes modalités que les séminaires et travaux pratiques (absence nécessitant des justifications, à l'exception de la visite).

Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

Travail écrit personnel (100 % de la note)

Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

Programmes

Programmes proposant ce cours à la faculté de Droit et de Criminologie

MA-CRIM | **Master en criminologie** | finalité Spécialisée/bloc 2

